

RECONSTRUIRE UNE FILIERE LAINE FRANÇAISE

La [Feuille de route nationale pour la structuration des filières laine françaises](#) a été présentée le 16 mai 2024 au ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire. Elle copilotée par le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), FranceAgriMer et le Collectif Tricolor¹. 65 acteurs de cette filière ont contribué à l'élaboration de cette feuille de route nationale qui vise à la réinventer, en conciliant tradition et innovation.

POURQUOI CETTE FEUILLE DE ROUTE ?

Dans l'absolu, la laine devrait parfaitement s'intégrer dans la bioéconomie en tant que ressource renouvelable, biosourcée, aux valorisations multiples en complément des filières alimentaires de l'élevage ovin (viande et lait), mais il n'en est rien en France.

Dans le souci du bien-être animal, les moutons sont tondus et produisent en France environ 10 000 tonnes de laine par an. Issues d'une soixantaine de races, ces laines sont en fait plurielles. En 2023, leur recensement selon leur texture et leur quantité a permis de les classer en 4 catégories : les laines fines moyennes (37 %), les laines jarreuses (30 %), les laines mixtes (20 %) et la laine Mérinos (5 %), très prisée de l'industrie textile.

Cependant, ce gisement de laine n'est quasiment pas valorisé. Il est soit laissé à l'abandon, soit exporté brut vers la Chine, où il est transformé. Alors que pendant près de cent ans, l'industrie lainière française a été un leader mondial et un pilier de notre industrie, elle a connu un déclin progressif avec la désindustrialisation et l'évolution de la demande.

La prise de conscience de ce gâchis de biomasse disponible localement et de la perte sèche de revenu pour les éleveurs par la puissance publique s'inscrit dans le mouvement actuel de quête de souveraineté et de réindustrialisation, avec France 2030 ou avec des initiatives dans les territoires telles que l'Appel à manifestation d'intérêt « fibres naturelles à usages textiles et matériaux² » des régions Hauts-de-France, Grand-Est et Normandie, ouvert au printemps 2023.

¹ Association interprofessionnelle dédiée à la renaissance de la filière des laines françaises, le Collectif Tricolor rassemble les institutions, les organisations professionnelles et les acteurs clés de l'élevage, des savoir-faire de transformation et de la distribution au sein de sa gouvernance. Son objectif est de promouvoir et de valoriser les laines françaises en favorisant la collaboration et les échanges entre les différents maillons de la chaîne, pour au final renforcer la compétitivité et la durabilité de cette filière.

² Voir l'article [Fibres végétales et naturelles : décarboner l'économie, réindustrialiser les territoires](#) (septembre 2023)

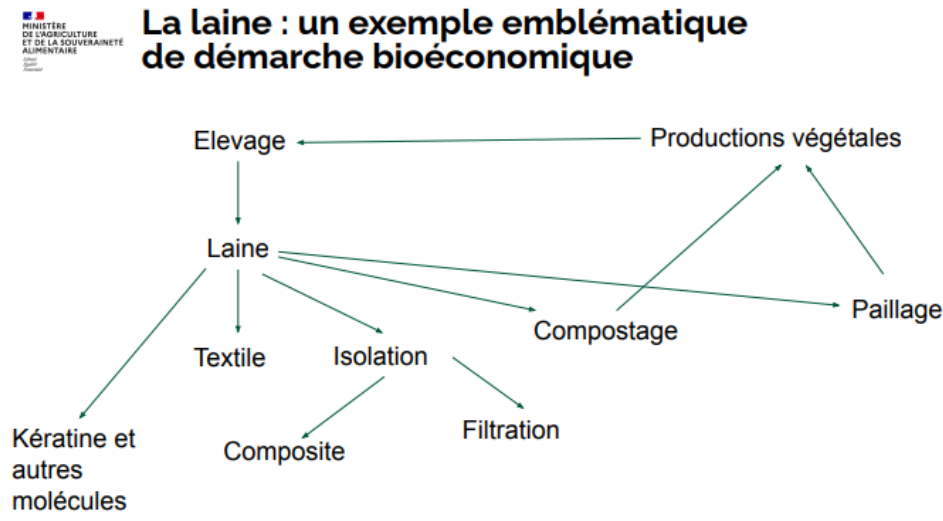
QUELLES SONT SES PRIORITES ?

La feuille de route s'appuie sur les propositions du CGAAER publiées dans le rapport [La valorisation de la laine et des peaux lainées](#) (avril 2023). Celles-ci portent sur plusieurs axes :

- La caractérisation des différents segments de marchés par la data selon les catégories de produits ;
- La mobilisation des acteurs de la production (éleveurs et tondeurs) pour une laine de qualité ;
- Le développement de différentes valorisations (isolant, compostage, fertilisant) par la recherche, la réglementation et l'évaluation des risques sanitaires et environnementaux ;
- La réalisation d'un projet industriel : une laverie du 21^{ème} siècle ;
- La structuration des acteurs en interprofession et la mobilisation de financements publics sous condition de cohérence territoriale.

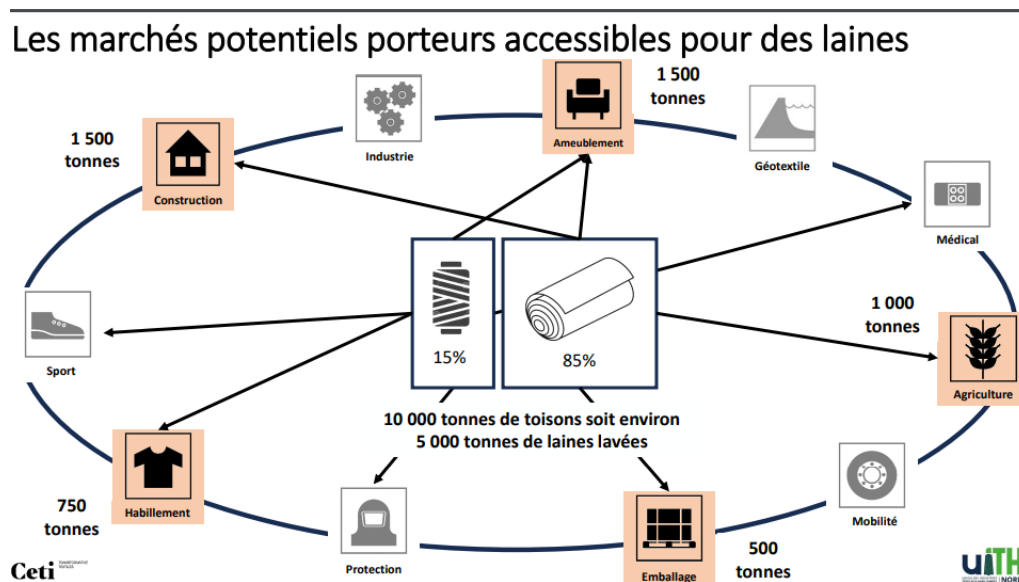
LES NOMBREUSES VALORISATIONS DES LAINES

L'industrie textile n'est pas la seule voie de valorisation des laines. Le schéma suivant synthétise les différents types de valorisation, présenté le 16 mai 2024 lors de l'annonce de cette Feuille de route, des plus high-tech à gauche au moins high-tech à droite :



Une fois lavée, la laine perd environ 50 % de son poids initial. En effet, le suint, une substance cireuse et huileuse, composée de **lanoline**, est produite par les glandes sébacées de la peau des moutons agissant comme un agent imperméabilisant naturel pour la laine, est séparé lors du processus de lavage des fibres kératiniques, qui confèrent à la laine sa texture et sa capacité à être filée et tissée dans une variété de produits textiles. Si la lanoline est aujourd'hui considérée comme un sous-produit, elle est pourtant largement utilisée dans l'industrie cosmétique et pharmaceutique pour ses propriétés hydratantes pour la peau.

Le [Centre Européen des Textiles Innovants](#) (CETI) a mené une étude de marché sur les laines françaises, identifiant plusieurs secteurs porteurs potentiels tels que l'ameublement, la construction, l'habillement, l'agriculture, ou encore la cosmétologie et l'emballage. Le schéma suivant, issu de cette étude, synthétise les marchés potentiels des laines produites en France :



Sources : CETI, Union des Industries Textiles et Habillement (UITH)

CONCLUSION

Le potentiel de valorisation des laines françaises est donc très élevé mais demande de mobiliser et structurer les acteurs, de segmenter le marché, d'investir dans la recherche, le développement et l'innovation et les unités industrielles, et de trouver des marchés pour des produits de qualité et « origine France ». La route est longue pour que les laines trouvent ces chemins, alors qu'elles ne sont même pas toutes collectées aujourd'hui dans notre pays. La prise de conscience des pouvoirs publics et des éleveurs est bien réelle. Priorité aux financements des projets !

Léa Robergeot, stagiaire de fin d'études de l'ISARA
Marie-Cécile Damave, Responsable innovations et affaires internationales